

Égalité entre femmes et hommes

Cette fiche synthétise les derniers résultats de l'*Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*¹. Si des progrès vers une meilleure représentation des femmes dans les différentes facettes de la vie culturelle peuvent s'observer, ils ne sont toutefois pas homogènes. Concernant la présence des femmes dans les métiers de la culture, de l'entrée dans la vie active à la reconnaissance de leur talent, la déperdition reste forte.

65 % de femmes dans les effectifs des écoles de l'enseignement supérieur Culture

Depuis plus de dix ans, date de début de la série d'observations, les femmes sont majoritaires parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur Culture, qui rassemble une centaine d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture. En 2023-2024, elles comptent pour près des deux tiers des effectifs (65 %), soit plus que dans l'enseignement supérieur en général (56 %). Elles sont relativement plus nombreuses dans les filières du patrimoine (80 %) et des arts plastiques (71 %), et presque aussi nombreuses que les hommes dans celle du spectacle vivant (49 %). Dans les filières de l'architecture, les écoles se sont féminisées au fil du temps. En 2023-2024, les femmes représentaient 63 % des effectifs de ces écoles. Dans les filières du cinéma et de l'audiovisuel, une féminisation a eu lieu au cours des années 2010. La part des étudiantes dans ces écoles est passée de 50 % en 2019-2020 à 58 % en 2023-2024.

Un accès au premier emploi peu différencié

L'enquête annuelle sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur Culture conduite en 2024 auprès de la population des diplômés 2020 des établissements d'enseignement supérieur placés sous tutelle du ministère de la Culture montre que les femmes s'intègrent aussi bien que les hommes sur le marché de l'emploi : 90 % des répondantes à l'enquête exercent une activité trois ans après leur entrée sur le marché du travail contre 91 % pour les hommes.

Plus de quatre personnes sur dix en emploi dans les professions culturelles sont des femmes

Alors que les femmes sont nettement majoritaires dans l'enseignement supérieur et que leur taux d'insertion sur le marché du travail après le diplôme se compare à celui des hommes, elles restent légèrement minoritaires dans les professions culturelles, où elles forment 46 % des effectifs actifs en 2020². La part des femmes architectes a doublé en vingt ans (38 % en 2020), celle des femmes dans les professions de l'audiovisuel et des spectacles (34 %) a progressé plus

1. *Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, mars 2025.

2. Deux changements dans l'enquête Emploi en continu de l'Insee ont pris place :

- un changement méthodologique de l'enquête Emploi 2021 pouvant provoquer une rupture de série ;
- un changement de nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : alors que les professions sont codées en PCS 2003 dans les millésimes 2019 et 2020, l'enquête Emploi 2021 est la première enquête du service statistique public utilisant la nouvelle PCS 2020.

La consolidation des évolutions constatées pour le champ culture liées à ces changements est en cours. Dans l'attente, les dernières données disponibles concernent 2020.

lentement, de même que parmi les artistes plasticiens (43 %). La parité est quasiment atteinte parmi les journalistes et cadres de l'édition (49 % de femmes). Les femmes sont toujours majoritaires parmi les professeurs d'art (62 %), les traducteurs et traductrices (73 %) et les professions de la documentation et de la conservation (72 %).

Égalité de rémunération femmes-hommes dans la culture : des progrès

En 2023, le ministère de la Culture emploie directement un peu plus de 7 000 agents, les femmes représentent 60 % des effectifs. Certains corps sont très majoritairement féminins : les adjointes administratives d'État, les secrétaires administratives, les chargées d'études documentaires, les bibliothécaires représentent plus de 75 % des effectifs de leurs corps. Au contraire, seulement 13 % des adjointes et adjoints techniques d'État sont des femmes. Elles sont 24 % parmi les administrateurs de l'État, 39 % dans les emplois fonctionnels et 38 % parmi les professeurs dans les Écoles nationales supérieures d'art.

Parmi les personnes salariées dans le secteur culturel, les écarts de rémunération entre femmes et hommes synthétisent éventuellement diverses formes de contrats et d'organisation du travail. En 2023, le salaire d'un homme par équivalent temps plein est 16 % plus élevé que celui d'une femme dans les métiers du spectacle et de l'audiovisuel. Les écarts les plus marqués sont dans l'édition phonographique (26 %) et dans le spectacle vivant privé (21 %). La situation est défavorable aux femmes dans tous les secteurs.

Dans le spectacle vivant, le revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteur perçus par la SACD est inférieur de 46 % pour les femmes en 2024, ce qui est comparable avec la situation de l'année 2022. Ceci représente une hausse des inégalités (de 5 points) par rapport à l'année 2023, à un niveau élevé. La situation dans l'audiovisuel est légèrement favorable aux femmes (+ 6 %). Les droits d'auteur moyens perçus par des femmes membres de la Scam sont égaux à ceux perçus par des hommes en 2023.

La part des femmes progresse dans l'encadrement de l'administration centrale du ministère et celui de ses opérateurs

Au 1^{er} janvier 2025, on recense au sein de l'administration centrale du ministère une quasi-égalité entre femmes et hommes aux postes de chefferie de bureau (56 %) et une forte représentation des femmes aux responsabilités de département (69 %). Au niveau de la sous-direction, on trouve treize femmes sur vingt-quatre postes (54 %) et, au niveau de la chefferie de service, trois femmes sur onze postes (27 %). Quatre postes de direction sur les dix que compte l'administration centrale sont occupés par des femmes (identique depuis 2023).

La part des femmes aux postes de direction les plus élevés des établissements publics s'élève à 39 % (graphique 1). En revanche, les femmes sont majoritaires (56 %) à la tête des directions générales des musées nationaux dont le poste est pourvu au 1^{er} janvier 2025 (tableau 1).

En archéologie préventive, la part des femmes parmi les chefferies de services territoriaux reste à 37 %. Dans les services des archives départementales, les postes de direction sont occupés pour plus de la moitié par des femmes (56 %).

Audiovisuel public : une présence contrastée des femmes

Au 1^{er} janvier 2025, les femmes occupent trois des cinq postes de présidence des entreprises de l'audiovisuel public (graphique 1). Les comités de direction de ces entreprises de l'audiovisuel public sont composés pour un peu moins de la moitié par des femmes (46 %), avec des disparités selon les groupes : l'Institut national de l'audiovisuel affiche ainsi une part de femmes moins importante dans ces instances (trois femmes pour dix membres en 2025) et Radio France une présence féminine plus élevée (treize femmes pour vingt-sept membres). Les femmes sont bien représentées parmi les membres des conseils d'administration des entreprises de l'ensemble de l'audiovisuel public (54 % au 1^{er} janvier 2025).

En comparaison, au sein des cent premières entreprises des secteurs culturels selon le chiffre d'affaires en 2020, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public, on trouve 12 % de femmes aux postes de présidence, direction générale ou, le cas échéant, gérance, au 1^{er} janvier 2025. Dans le secteur du livre, la part des femmes à ces postes représente 17 %, et elle est de 18 % dans le secteur de la publicité. À la tête de plus grandes entreprises travaillant dans les autres secteurs du spectacle vivant, jeux vidéo, création artistique, musique, photographie et architecture, la part des femmes est plus importante mais elle accuse une forte baisse en un an (31 % au 1^{er} janvier 2025 contre 43 % un an plus tôt).

40 % de femmes aux postes de direction des structures de la création artistique, avec des disparités selon les labels

Au 1^{er} janvier 2025, la part des femmes aux postes de direction des structures labellisées dans le cadre du programme Création artistique (programme 131) – hors établissements publics nationaux – est en très légère hausse par rapport à 2024. Si la part des femmes atteint 40 % sur le total général du nombre de directions générales concernées, la proportion de femmes varie selon les domaines artistiques. Dans les centres chorégraphiques nationaux, les centres dramatiques nationaux, les centres d'arts, les centres nationaux de création musicale et les pôles nationaux de cirque, certaines équipes de direction sont composées de binômes ou de collectifs dans lesquels les femmes sont présentes. Les 19 centres chorégraphiques nationaux sont dirigés par 28 (co)directeurs ou directrices (directions collégiales incluses), parmi lesquels figurent 36 % de femmes et 64 % d'hommes. Depuis 2018, aucune femme n'a accédé à la direction d'un des huit centres nationaux de création musicale et la part des femmes reste faible dans le domaine musical. En revanche, elles sont plus nombreuses que les hommes à la direction des centres nationaux de la marionnette, des centres de développement chorégraphique nationaux, à la tête des Frac et des centres d'art.

Dans les établissements de l'enseignement supérieur Culture, la part des directrices progresse

Au 1^{er} janvier 2025, à la tête des établissements de l'enseignement supérieur Culture, la part des femmes continue globalement de progresser (46 % au 1^{er} janvier 2025, contre 44 % en 2024 et 42 % en 2023). La proportion de femmes à la direction des écoles d'architecture, qui a légèrement augmenté depuis le 1^{er} janvier 2024, reste en deçà de 30 %. En revanche, cette part continue de progresser dans les écoles d'arts plastiques et pluridisciplinaires (58 %), et est revenue au niveau de 2023 pour celles du spectacle vivant (41 %).

Une représentation de plus en plus paritaire dans les conseils, commissions, instances consultatives et jurys

Les femmes sont de mieux en mieux représentées dans les instances décisionnelles des métiers de la culture (graphique 3). Ainsi, elles représentent, au 1^{er} janvier 2025, la moitié des effectifs dans les instances du Centre national de la musique (présidences et conseils d'administration, conseil professionnel, commissions, comités régionaux), de même que dans les commissions du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Les présidences reviennent toutefois plus souvent aux hommes.

Au Centre national des arts plastiques, la parité a été atteinte puis dépassée dans les commissions d'acquisition depuis 2018. Enfin, les femmes sont légèrement majoritaires au sein des commissions du Centre national du livre depuis 2020, mais cette répartition varie selon les disciplines. Par exemple, la littérature scientifique et technique, la philosophie ou la poésie comptent moins de femmes que d'hommes. Toutefois, il convient de nuancer ces écarts compte tenu des effectifs restreints.

Accès aux moyens de production : un montant moyen des aides accordées souvent plus faible pour les femmes

En 2023, les commissions d'attribution d'aides à la création artistique du ministère de la Culture comprennent 48 % de femmes pour les aides à la composition d'œuvres musicales et 50 % pour l'aide à l'écriture dramatique (commission paritaire depuis 2021). Parmi les disciplines du spectacle vivant, le montant des aides accordées et des conventionnements est légèrement inégalitaire pour les équipes chorégraphiques : 43 % des équipes récipiendaires sont dirigées par des femmes et elles ne touchent que 38 % des montants totaux d'aides, sans que l'on ne connaisse toutefois la part d'équipes candidates aux aides dirigées par des femmes ni les montants initialement demandés. Pour la musique, 23 % des équipes aidées sont dirigées par des femmes avec 18 % des montants. Pour le théâtre et les arts associés, 40 % des équipes aidées sont dirigées par des femmes pour 32 % des montants.

Le Centre national du livre recense la part des demandes d'aide effectuées par les auteurs et autrices au titre du soutien à la création et à la traduction littéraire par domaine éditorial. En 2024, 57 % des demandes sont émises par des femmes et elles reçoivent 59 % des aides. En revanche, le montant moyen par aide alloué est inférieur à celui des hommes (– 30 %).

Dans le domaine du cinéma, en 2024, les femmes représentent 40 % des personnes candidates aux aides à l'écriture du CNC et 38 % des bénéficiaires de cette même aide.

Les femmes restent minoritaires dans les bénéficiaires de l'avance sur recettes du CNC ; en 2023, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes était de 3,89 millions d'euros, soit 25 % de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (5,18 millions d'euros).

Dans les programmations artistiques et dans les médias : les œuvres des femmes restent moins visibles, moins acquises et moins programmées que celles des hommes

Dans le secteur du spectacle vivant, 37 % des spectacles programmés en 2024-2025 sont dirigés par des femmes.

Sur les 2 000 représentations d'opéra, 22 % sont mises en scène par une femme au cours de la saison 2024-2025. Dans le répertoire destiné au jeune public à l'opéra, la part des femmes dans la mise en scène a baissé : 43 % contre 49 % lors de la saison précédente. Les femmes restent encore très minoritaires dans la direction musicale (15 %), l'écriture des livrets (8 %) et la composition (7 %).

Dans les arts plastiques, les acquisitions d'œuvres réalisées par des femmes par le Fonds national d'art contemporain augmentent à 66 % en 2023 (+ 6 points par rapport à 2022). Les œuvres acquises par les Frac représentent 44 % des acquisitions en 2023 (– 10 points par rapport à l'année précédente).

En 2023, dans le secteur du cinéma, malgré une augmentation du nombre de films agréés, la part des femmes réalisatrices de longs-métrages est en baisse de 3 points (27 %). Les femmes sont plus nombreuses en proportion à réaliser des courts-métrages (41 % en 2023, dont 46 % en animation).

En 2023, les femmes sont davantage présentes qu'en 2022 parmi les présentatrices, mais il y a peu d'évolution concernant les expertes invitées et les journalistes sur les antennes publiques de programmes de télévision. En revanche, elles sont parfois mieux représentées parmi les présentatrices et invitées expertes des chaînes de télévision privées, sauf parmi les journalistes de ces mêmes chaînes. Par genre de programme, elles sont particulièrement minoritaires à l'antenne pour le sport (19 %). La part des femmes à la radio sur la tranche horaire 6 heures-9 heures, heures de forte audience, tend vers l'équilibre : 43 % en 2023 (graphique 2).

Consécration artistique : moins de femmes primées que d'hommes

Depuis 1976, seulement 10 % des films primés aux César ont été réalisés par des femmes, mais aucun de 2010 à 2023. La proportion de courts-métrages réalisés par des femmes et primés est plus importante (30 % depuis 1976).

Le Festival de Cannes constitue un autre exemple, international, de la faible présence de réalisatrices primées, même si la tendance toute récente dessine une autre configuration. Pendant une longue période (1970-2019), un seul film réalisé par une femme a obtenu la Palme d'or. Pour la troisième fois dans l'histoire de ce festival, une femme obtient une Palme d'or en 2023 après celle de 2021. Sur l'ensemble des attributions de cette récompense, les femmes représentent 5 %. Là encore, les réalisatrices de courts-métrages reçoivent plus de récompenses, même si la part des lauréates est faible (17 %), mais en augmentation.

Concernant la musique, la part des femmes progresse depuis 2020 dans les prix décernés aux Victoires de la musique : sur les cinq meilleurs albums de l'année primés de 2020 à 2024, trois étaient interprétés par des hommes, deux par des femmes. Cette proportion est identique en ce qui concerne l'écriture. Sur la même période, aux Victoires de la musique classique, les femmes représentent 53 % des artistes qui reçoivent un prix.

De 2020 à 2024, la part des femmes sélectionnées aux Molières est de 36 % parmi les metteuses et metteurs en scène et de 54 % parmi les auteurs et autrices. Elles sont respectivement 36 % et 50 % parmi les personnes primées de 2020 à 2024 (17 % de metteuses en scène et 18 % d'autrices parmi les personnes primées depuis 1987).

Dans le domaine des prix de la photographie, alors que depuis 2021 autant de femmes que d'hommes se voyaient attribuer ces prix, en 2024, elles ne sont que 31 % à avoir reçu ces prix.

Le livre est un autre des rares secteurs où l'on s'approche de l'égalité sous certains aspects. En effet, les femmes sont bien représentées parmi les lauréates et les lauréats des grands prix littéraires (Goncourt, Renaudot, Femina, Interallié, etc.). On y compte ainsi 51 % de femmes de 2020 à 2024. Sur une sélection de neuf de ces prix littéraires emblématiques, les femmes représentent 45 % des sélectionnées pour les années 2020 à 2024. Sur cette même période et pour ces mêmes neuf prix, 38 % d'entre eux ont été attribués à des femmes. Les écrivaines semblent donc avoir moins de chances d'emporter les prix que ne le laisse penser leur présence dans les sélections. Les femmes occupent 40 % des places parmi les jurys et les présidences de prix de jury emblématiques en 2024, soit moins qu'en 2023 où l'égalité avait été atteinte dans ce domaine pour la première fois depuis 2013.

Enfin, les femmes sont décorées dans l'ordre des Arts et des Lettres : en 2024, près de la moitié des chevalières et chevaliers sont des femmes (49 %) et 51 % des officières et officiers. Néanmoins, la part des femmes parmi les commandeurs et commandeuses connaît une baisse notable en 2024 par rapport à 2023 : elle passe de 58 % à 43 %.

Elles sont encore minoritaires dans les Académies française, des inscriptions et des belles-lettres, et des beaux-arts (respectivement 17 %, 11 % et 28 % au 1^{er} janvier 2025).

Pour en savoir plus

- *Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*, Paris, Ministère de la culture, DEPS, mars 2025

Tableau 1 – Part des femmes à la direction des musées nationaux, 2020-2025

En unités et %

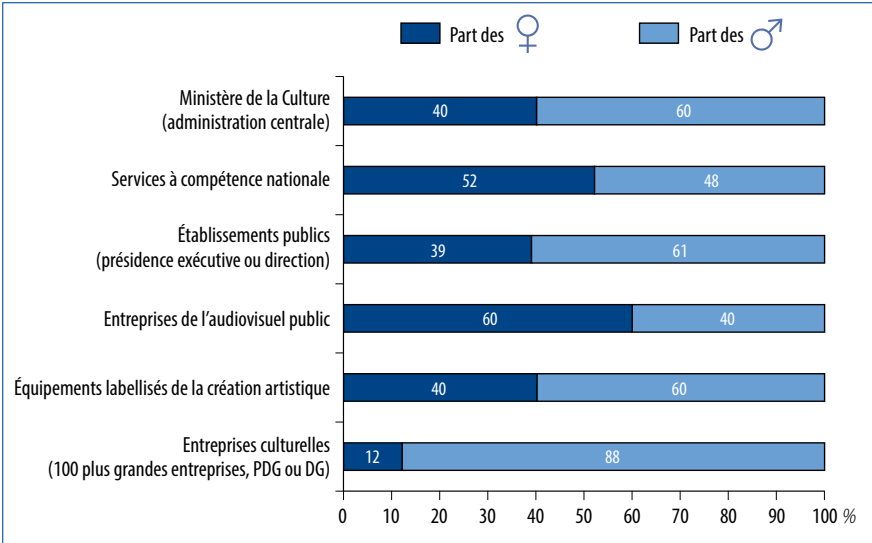
	2020	2021	2022	2023	2024	Au 1 ^{er} janvier 2025			
						Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
Direction de l'établissement*	40	58	58	62	58	14	13	27	52
Direction du musée national**	41	68	68	68	65	23	18	41	56

* L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le Musée Eugène Delacroix.

** Il y a 41 musées nationaux relevant du ministère de la Culture au titre de la liste des musées nationaux fixée par les articles R421-1 à R421-4 du Code du patrimoine. Ces musées peuvent être autonomes ou dépendre d'un établissement public ou d'un service à compétence nationale.

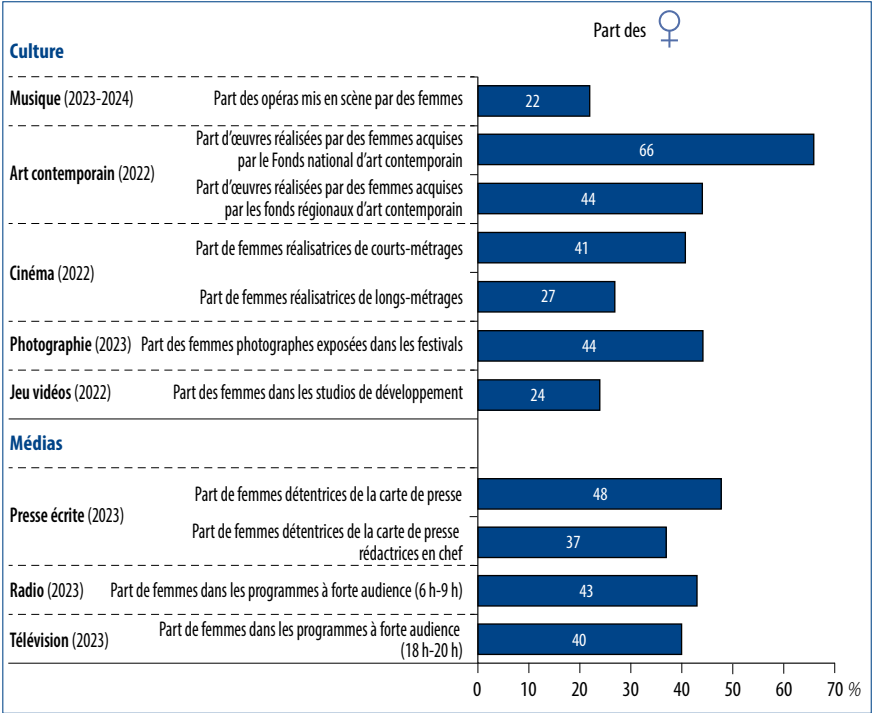
Source : Direction générale des patrimoines, Service des musées de France, DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Répartition des femmes et des hommes dans les emplois de direction au 1^{er} janvier 2025



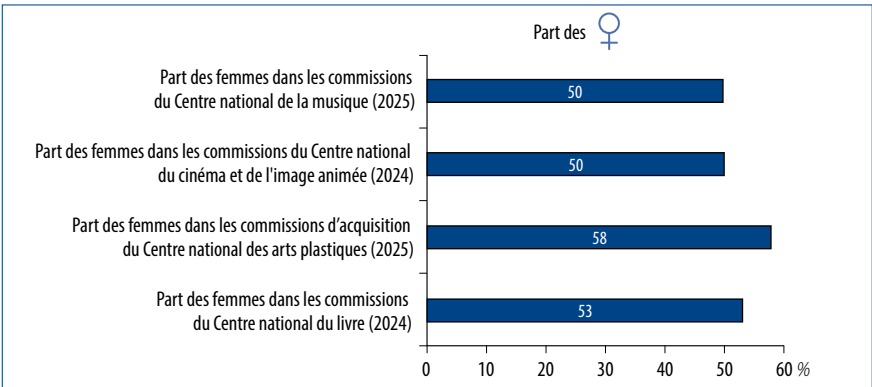
Source : Service des ressources humaines, DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 2 – Programmation artistique et présence des femmes dans les médias



Source : Les Archives du spectacle ; CNC ; Observatoire des métiers de la presse/DGCA, DEPS, ministère de la Culture, 2025

Graphique 3 – Instances décisionnelles des métiers de la culture



Source : Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, DEPS, Ministère de la Culture, 2025